LE NUMÉRO 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

NEUVIEME ANNEE.— N° 217 — MERCREDI 5 AOUT 1903

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes	4 fr. 50.	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50.	11 fr.	22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION : ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les agences de publicité
ROUBAIX, 146, rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

LE MOUVEMENT SOCIAL

On sait que, depuis quelques années, notre législation fiscale sur les successions a subi deux modifications importantes, et conformes d'ailleurs à la justice. Tout d'abord, le passif est déduit : c'est-à-dire qu'une succession qui s'ouvre n'est imposée par le fisc qu'à raison de son actif net. Les dettes qui pèsent sur la succession en sont déduites pour l'établissement de l'impôt. En second lieu, la loi a établi un tarif gradué : l'impôt successoral est progressif. Selon que les successions sont comprises entre 1 fr. et 2.000 francs, ou entre 2.001 francs et 10.000 francs, ou entre 10.001 francs et 50.000 francs, ou entre 50.001 francs et 100.000 francs, ou entre 100.001 francs et 250.000 francs, ou entre 250.001 francs et 500.000 francs, ou entre 500.001 francs et 1 million, ou entre 1 million et 5 millions, ou enfin selon qu'elle s'élève au-dessus de 5 millions, le tarif de l'impôt va s'élevant. Cela est équitable, parce qu'il convient de ménager les successions petites et moyennes, les petits capitaux qui représentent ou l'outil de travail personnel ou une garantie modeste de bien-être et de sécurité, et de demander des sacrifices plus étendus à ces grands capitaux qui, par leur puissance propre, par leur faculté de se reproduire, par leur domination sur les hommes et les choses assurent à leurs détenteurs un vaste privilège de fait.

Il est bien clair qu'on ne saurait, sans une transformation correspondante du système de production, pousser cette progression trop loin. Car si l'Etat engloutissait les grands capitaux sans les affecter à des services publics productifs et au fonctionnement d'industries nationalisées, il ruinerait la production capitaliste sans organiser la production collectiviste : et la conséquence serait une diminution générale de richesse. Ainsi l'établissement graduel du collectivisme, pour le rachat et la nationalisation des grandes industries et des grands domaines est la condition d'un système très vigoureux d'impôt progressif. Les deux opérations sont liées en quelque mesure : l'institution collectiviste doit procurer un emploi socialement [illegible] des ressources réalisées au moyen de l'impôt progressif, et l'impôt progressif est un des moyens de permettre le rachat des grandes industries capitalistes. Par cette correspondance des deux réformes et des deux mouvements, il n'y aura ni gaspillage des ressources déjà affectées à la grande production industrielle ou agricole, ni brusque et violente expropriation des détenteurs actuels du capital. La nécessaire transformation sociale s'accomplira sans secousse, sans spoliation, par des transitions ménagées qui laisseront aux privilèges d'aujourd'hui le *temps* de s'accommoder à l'ordre nouveau où ils pourront, s'ils ont des qualités de direction et d'organisation et une compétence technique, jouer un rôle utile et grand.

Mais qu'il soit nécessaire de travailler sans relâche à cette grande transformation sociale et de dériver vers l'ensemble des citoyens les grandes sources de richesse qui ont été captées par quelques-uns, les tableaux des valeurs successorales que publie l'administration des finances le démontrent surabondamment. Comme le tarif de l'impôt successoral varie suivant les catégories que j'ai indiquées, l'administration a dû faire le classement des successions selon leur importance, et nous savons combien, dans l'année 1902, il s'est ouvert de successions au-dessous de 2.000 francs, combien entre 2.000 et 10.000, et ainsi de suite. Or, les chiffres officiels et certains que publie le ministre des finances établissent que le régime capitaliste ne suffit point, par son seul jeu, à assurer cette diffusion presque universelle de la propriété que nous promettait l'optimisme aveugle ou complaisant des économistes. L'immense majorité du peuple, les millions de prolétaires industriels et ruraux, n'a presque aucune avance.

Les valeurs successorales brutes déclarées en 1902 s'élèvent à un total de 5 milliards 241 millions, lequel, après déduction du passif, est ramené à la somme de 4 milliards 772 millions. Comment cette somme est-elle répartie entre les 363.000 successions qui ont été déclarées en 1902 ? Nous aurons là la mesure de la puissance économique et du bien-être des diverses classes sociales. Certes, nous savons d'avance qu'il y a, dans la *société d'aujourd'hui, une* très grande inégalité des fortunes. Et les théoriciens du capitalisme et de la concurrence assurent que l'échelle des fortunes doit pouvoir s'élever à l'infini pour provoquer sans cesse les hommes à de nouvelles espérances et à de nouveaux efforts. Et au moment où nous ouvrons le bilan de la société capitaliste, nous sommes tout préparés à constater un écart très grand entre ceux qui ont le moins et ceux qui ont le plus.

Mais, en tout cas, pour que le capitalisme pût opposer quelques titres aux revendications socialistes et communistes, il faudrait que l'*ensemble* du peuple possédât plus que ne possède l'infime minorité des grands possédants. Or, c'est le contraire qui résulte des tableaux.

Sur les 363.000 successions ouvertes en 1902, il y en a 213.000 qui sont inférieures à 2.000 francs ; elles représentent un total de 240 millions. Or, à l'autre bout de l'échelle, au sommet, il y a 27 successions supérieures à 5 millions, qui représentent à elles seules 250 millions. Ainsi les 27 capitalistes puissants qui sont morts en 1902 possèdent plus à eux seuls que les 213,000 petits possédants dont la succession s'est ouverte cette année-là.

Comme la vie moyenne de l'homme est aujourd'hui de 36 ans, il meurt chaque année un trente-sixième de la nation. Chaque décès ne donne pas lieu à une ouverture de succession, car il y a les mineurs, les incapables, les indigents absolus à propos desquels il n'y a pas ouverture de succession. Ainsi, en France, en 1902, il est mort environ un million de personnes et il y a eu 363.000 successions déclarées. Si l'on veut, d'après l'année 1902, se faire une idée générale de l'état économique et social de la France, il faut multiplier par 36 les résultats qui nous sont donnés pour 1902. J'ai fait ce calcul sur les tableaux publiés par l'administration des finances. Il résulte de ces calculs très simples que la fortune totale de la France est aujourd'hui d'environ 172 milliards. Sur ces 172 milliards, 8 milliards seulement, pas même un vingtième, sont possédés par vingt millions de prolétaires. Et mille capitalistes possèdent à eux seuls 9 milliards. Je sais bien que ce sont là des chiffres extrêmes et que la plus grande partie de la fortune de la France est distribuée aux échelons intermédiaires : mais, de quelque manière que soit faite cette répartition, c'est chose terrible de constater que l'immense majorité de la nation est à un degré si bas qu'elle ne possède même pas le vingtième du capital total, et qu'un millier de ploutocrates possède plus que vingt millions de prolétaires.

Encore une fois, je sais que si on isolait ces chiffres, on en tirerait des conclusions simplistes, et par conséquent fausses. Je sais qu'au-dessus de cette première et vaste catégorie de successions misérables, dont le total n'est en 1902 que de 240 millions, il y a 91.000 successions entre 2.001 fr. et 10.000 francs, représentant un total de 534 millions, et 39.000 successions entre 10.001 francs et 50.000 fr., *représentant un total de 903 millions*. Comme au-dessus de 50.000 francs, le *nombre des successions diminue subitement*, on peut dire que l'espace compris entre 2.000 et 50.000 fr. est occupé par toute la petite bourgeoisie industrielle et marchande, par les propriétaires paysans et par les éléments les plus modestes de la bourgeoisie moyenne. C'est un groupe très important d'environ huit millions de personnes qui possèdent à peu près 50 milliards. Ainsi, autant il est faux de dire avec les théoriciens du capitalisme que celui-ci répand la propriété, puisque vingt millions de prolétaires n'ont pu recueillir que quelques miettes misérables, autant il est excessif de dire avec quelques commentateurs paradoxaux du marxisme que toute la fortune publique va s'engloutissant en quelques coffres-forts, et que le capitalisme aboutit mathématiquement à une catastrophe d'où surgira *en un seul jour* la Révolution sociale.

Mais il reste vrai, contre le capitalisme, que même si l'on ajoute à la part misérable des prolétaires la part de la petite bourgeoisie et de la démocratie paysanne, cet ensemble est de beaucoup inférieur à ce que possède la petite minorité de bourgeoisie moyenne et capitaliste. En 1902, les 350.000 successions qui vont de 1 fr. à 50.000 fr. représentent un milliard 698 millions, et les 13.000 successions au-dessus de 50.000 fr. représentent 3 milliards 72 millions. Si nous *appliquons ces chiffres* à l'ensemble, je trouve que les 29 trentièmes des citoyens possèdent en France 60 milliards et que un trentième possède 110 milliards.

Me dira-t-on que les successions comprises entre 50.000 et 100.000 francs sont encore voisines de la petite bourgeoisie, toutes chaudes pour ainsi dire du travail qui les créa ? Soit. Adjoignons donc encore au premier bloc les 6.964 successions entre 50.001 fr. et 100.000 francs, qui ont été déclarées en 1902 et qui représentent 477 millions. Il y aura donc 357.000 successions au-dessous de 100.000 francs, représentant un total de 2 milliards 175 millions. Il reste encore pour les successions au-dessus de 100.000 francs une somme de 2 milliards 600 millions. Et quel est le nombre de ces successions ? Exactement, 2.565. Ainsi, 2.565 successions représentent une somme supérieure au total de 357.000 successions. C'est dire que 1 cent trente-neuvième de la nation possède plus que les 138 cent trente-neuvièmes. Et voici à quel chiffre précis nous aboutissons : sur les 36 millions de Français, il y en a 35 millions 756.000 qui possèdent ensemble 78 milliards. Il y en a 244.000 qui possèdent ensemble 93 milliards. Il y a donc un petit groupe, une minorité infime de 244.000 individus qui possède 15 milliards de plus que tout le reste des Français, c'est-à-dire la presque totalité.

On peut n'être pas d'accord avec nous, socialistes collectivistes, sur les moyens de transformer cet état social. On ne peut pas nier qu'une société pareille soit oligarchique. La démocratie politique est sérieusement ébauchée ; la démocratie sociale reste à créer.

Jean JAURES.

AU JOUR LE JOUR

Un Préfet qui fait des vers

Je gage que les nationalistes feront encore chorus contre le préfet du Calvados, M. Bret, qui, l'autre jour, à la distribution des prix aux élèves du Lycée de jeunes filles de Caen a prononcé en vers le discours d'usage. Vous verrez qu'ils en arriveront à dire qu'un haut fonctionnaire du gouvernement qui fait de la poésie n'est qu'un sinécuriste et que, du reste, la Muse — personne toujours un peu fantaisiste — ne peut raisonnablement habiter dans un sévère hôtel préfectoral. Mais, peu importe ! Les récriminations stupides des nationaleux ne diminueront en rien le prestige charmant de l'innovation d'un préfet normand que je soupçonne, d'ailleurs, d'être un peu provençal.

Car, vraiment, ce fut une innovation d'oser employer dans une cérémonie de distribution des prix le langage des dieux et de dire un poème plutôt que de prononcer un discours. Au lieu des félicitations d'usage à adresser aux Maîtres et des traditionnels conseils aux élèves, l'orateur, ou plutôt, le poète, dut exalter la Nature qui se fait si belle, en vérité, quand revient la saison des vacances. J'imagine que ses vers furent pleins de soleil, de fleurs, de bruits de sources et de chants d'oiseaux. Et jamais un fonctionnaire de la République — si ce n'est le sous-préfet célèbre du conte exquis de Daudet — ne fut plus gracieux dans l'exercice de ses fonctions.

M. Bret avait compris, du reste, que parler en vers à des jeunes filles, est chose extrêmement naturelle. Plus que tout autre auditoire, celui-ci était à même de savourer un poème, fut-il écrit et dit par un préfet. Aussi des applaudissements nourris ont-ils accueilli, comme il convenait, la fin de ce poétique discours. L'enthousiasme était tel qu'on a failli commencer la distribution des prix en décernant à M. Bret lui-même une des couronnes de laurier destinées aux jeunes lauréates.

Et maintenant, les esprits grincheux pourront insinuer que les préfets ne sont pas créés et installés dans les préfectures pour y faire des alexandrins. Peut-être oui, mais il ne leur est, certes, pas défendu de faire aimer la République en vers.

LA POLITIQUE

PAS DE PAPE !

Nous n'avons pas encore de pape.

Le Saint-Esprit doit être en grève, ou bien, « coulon » malin, a-t-il voulu signifier son dédain à la catholicité, en la fuyant à tire d'ailes.

En tout cas, il est certain que les éminentissimes robes rouges réunies en Conclave, — c'est-à-dire en congrès électoral, — pataugent en plein gâchis.

Et c'est d'un effet désastreux pour notre belle Mère l'Eglise.

Comment, ils sont groupés, parqués, enfermés à soixante, pour désigner le successeur de Léon XIII, et ils n'ont pas pu découvrir le plus intelligent ou le plus bête d'entre eux, après six tours de scrutin, pour en faire un Pape !

Mais, alors, les vestales d'en haut ont laissé s'éteindre la langue de feu promise à tout cardinal ?

...En vérité, en vérité, l'Eglise se débat en des ténèbres morales aussi profondes que celles qui précèdent les grands cataclysmes cosmiques...

Autrefois, du temps des pataches, avant les chemins de fer et le télégraphe, avant les journaux, on n'eût pas trouvé étrange que soixante « infaillibles en instance », bénis du ciel et inspirés de Dieu, selon la légende, puissent consacrer plusieurs jours et plusieurs nuits, à la recherche de la « pierre précieuse » destinée à remplacer le successeur de Pierre.

On n'apprenait, alors, le vide, que plusieurs jours après l'élection du bouche-trou.

Mais aujourd'hui, de tous les points du monde et à *quelques minutes près*, les curieux, croyants ou sceptiques, sont tenus au courant de ce qui se passe à Rome et, *par ma foi*, cela n'est pas pour encourager les croyants, encore moins pour confondre les sceptiques !

Il apparaît à tous qu'une assemblée de cardinaux n'est ni plus ni moins qu'une *réunion* d' « hommes » et que le Conclave actuel est dominé par des passions aussi mesquines, plus basses peut-être, que celles qu'on voit se manifester en nos assemblées politiques.

Ces luttes, ce déchaînement d'appétits, ces compétitions entre cinq douzaines d'individus que la masse abêtie ou gobeuse s'était habituée à considérer comme des sortes de demi-dieux, sont mortelles pour le prestige de la Religion.

On a pu croire au Pape d'hier ; on ne croira plus au Pape de demain.

On croyait au Pape d'hier parce qu'on le considérait comme l'élu d'en haut.

Mais le Pape de demain, quel qu'il soit, ne semblera plus, à quiconque réfléchit, que le produit de la lassitude ou de l'intérêt.

Décidément, avec Léon XIII, l'Eglise a enterré la papauté.

C'est une puissance qui s'effondre au souffle de la Raison.

G. SIAUVE-EVAUSY.

LE PARTI OUVRIER ANGLAIS

Nous avons relevé, lors du Congrès international des mineurs, à Bruxelles, au mois de juillet, les déclarations si catégoriques de la délégation anglaise, en faveur de la conquête des pouvoirs publics par le prolétariat organisé, indépendant de tous les autres partis. Pickard affirmait aux camarades de la Chambre belge qu'une centaine de candidats ouvriers anglais entreraient à la Chambre des communes, au renouvellement prochain.

Nous savions déjà que « l'Independant Labour Party » avait mené la lutte électorale dans 2.000 élections locales et avait remporté 800 victoires, recueillant 45.000 livres, plus de 1 million de francs, pour son action électorale.

Déjà deux candidats ouvriers, David Schackleton, secrétaire des ouvriers tisserands de Darwen, et W. Croks, avaient été élus comme socialistes, contre les candidats conservateurs, à Clitheroë et à Woolwich.

Ces élections avaient eu un énorme retentissement ; et voici que le 25 juillet dernier, le parti ouvrier anglais engageait la lutte, avec ses propres forces, à Barnard Castle, sans le concours des libéraux, contre le colonel Vane, candidat du gouvernement.

Il s'agissait de remplacer un député libéral ; les libéraux entrèrent en lice ; le citoyen Henderson, candidat ouvrier, battit haut la main ses deux concurrents. Barnard Castle est une circonscription composée d'ouvriers et de mineurs.

Le monde ouvrier a *célébré bruyamment* cette victoire, dont les conséquences seront *considérables. On peut, dès maintenant,* prévoir l'union électorale intime, de « l'Independance *Labour Party » socialiste*, de la « Social democratic Fédération » et des Trades-Unions, qui se tenaient jusqu'ici absolument en dehors de la politique active. A ce point de vue, les déclarations des délégués mineurs au dernier Congrès international ont une importance que personne ne songe à méconnaître.

La fédération des mineurs compte douze députés, avec un fonds électoral alimenté par 350.000 cotisations annuelles d'un shilling ; or, le délégué Smillie, prenant la parole au nom de ses camarades anglais, préconisait une politique ouvertement socialiste. On se souvient encore que ce sont les camarades anglais qui ont fait voter à l'unanimité des congressistes, la proposition suivante :

« Nous estimons que les classes ouvrières » sont insuffisamment représentées dans les » parlements des divers pays. Nous sommes d'avis que des candidats ouvriers doivent être présentés dans toutes les circonscriptions minières où il y a possibilité » de gagner des sièges.»

La croissance formidable et si rapide du Parti ouvrier, préoccupe singulièrement les vieux partis.

Déjà se pose la question de l'alliance au *Parlement des libéraux* et des élus ouvriers, de la constitution d'un « bloc » parlementaire contre les *unionistes conservateurs*. Les journaux les plus modérés annoncent que la grosse masse du *parti libéral appuiera résolument* à gauche, et acceptera les réformes préconisées par les Trades-Unions. *L'entente se fera* d'autant plus facilement que les socialistes anglais sont des partisans résolus et réfléchis de la tactique évolutionniste, et que les libéraux ne craindront pas d'aller jusqu'à une formule de conciliation qui répondra à un idéal de véritable justice sociale. [illegible] l'Angleterre marque une date importante dans l'histoire du progrès ; et déjà, après la victoire socialiste allemande, ce n'est plus une utopie de fixer à une époque prochaine l'ère de la paix universelle, qui verra s'élever la cité de justice sociale, dans la fraternité humaine.

G. DESMONS.

On réclame des dents

Le War Office — c'est-à-dire le ministère de la guerre d'Angleterre — est sur les dents. Une alerte unique dans l'histoire, vient de désorganiser la routine des bureaux du ministère de la guerre et arrêter tumultueusement le petit train-train des affaires. Une conséquence imprévue de la guerre sud-africaine a fait que des centaines de soldats édentés sont venus *se jeter dans* les bras de sir Edward, réclamant instamment d'avoir les mâchoires regarnies. *Le biscuit* dur qu'ils ont croqué pendant de longs mois et l'absorption d'eau contenant une *forte proportion* d'éléments ferrugineux, sont venus à bout de leurs dents, et ils ont regagné l'Angleterre, *condamnés à* ne manger désormais que des bouillies, mais non résignés. Aussi font-ils grand tapage pour rentrer en possession de leurs râteliers perdus au service de Sa Majesté, et leur impatience s'augmente de ce qu'on n'a pas paru comprendre au premier jour la valeur de leur réclamation et qu'un retard a été imposé par les délais administratifs.

Aujourd'hui, le ministère de la guerre a décidé que tous les soldats réformés qui ont perdu leurs dents comme conséquence du service actif, en recevront gratuitement de nouvelles. De même les hommes non réformés *et encore* sous les drapeaux auront droit à une garniture complète et neuve de leurs mâchoires, si la disparition de leurs dents est une conséquence du service en campagne.

Mais la consommation du biscuit fait-elle partie du service actif ? Est-elle suffisante pour provoquer la chute des dents et légitimer les revendications intempestives des retours d'Afrique ? « That is the question ».

Néanmoins, le War Office, en bon père de famille et bon gentleman soucieux de la beauté de ses administrés, a bien voulu tendre une oreille distraite aux objections de ses collègues et interprétant de strictes et sévères ordonnances militaires, a promis que tous les édentés seraient pourvus de leurs dents sans bourse délier. Bien que la dépense soit très grande, sir Edward la juge urgente pour le prestige anglais qui ne souffre pas une diminution. Aussi replantons les dents.

Mais Tommy (sobriquet du soldat anglais) n'est pas encore entièrement satisfait. Il ne veut pas attendre. S'il ne claque pas des dents, et pour cause, il trépigne et veut une réinstallation immédiate et parfaite de sa bouche. Tous les dentistes de Londres ont reçu des commandes, mais le nombre des édentés est si grand qu'on ne peut pas les contenter tous à la fois. Aussi, en longues théories, attendent-ils le bulletin qui leur donne droit à dix, vingt, trente dents, et courent-ils avec le précieux papier livrer leurs mâchoires au chirurgien.

Quelques *Tommies dont* les dents ne sont pas complètement perdues, mais qui considèrent que les services rendus à la patrie se doivent payer d'autant mieux qu'ils sont moins apparents, réclament un râtelier complet et nuisent ainsi aux revendications des vrais et complets édentés.

Des désordres s'ensuivent, et il faut la bonne organisation des policemen et la prudente lenteur des dentistes pour que les batailleurs, après un pugilat, ne se mordent à belles dents.

CHRONIQUE
UN SAUVETAGE

Mme Maurillet avait quarante-deux ans bien sonnés, mais on lui en aurait donné à peine trente ; elle possédait le rare privilège de rester jeune malgré le temps, qui passe et nous entraîne tous vers l'inconnu ; elle n'avait encore ni un cheveu gris, ni une ride. Si j'ajoute qu'elle était bien faite, qu'elle avait un charmant visage, des yeux profonds et doux et une vive intelligence, on conviendra qu'elle pouvait encore inspirer une passion.

Quelques flirteurs avaient rôdé autour d'elle, mais leurs compliments et leurs madrigaux avaient été prodigués en vain. Mme Maurillet avait un amour dans le cœur, qui l'absorbait tout entière : elle adorait sa fille, une autre elle-même, un peu plus jeune, dont elle ne s'était séparée que depuis un an, quand elle était devenue vicomtesse de Saint-Hélier, et sur le bonheur de laquelle elle veillait avec la plus tendre sollicitude. Elle ne l'abordait jamais sans lui poser tout d'abord cette question : Es-tu heureuse ? A quoi Mme de Saint-Hélier avait l'habitude de répondre : Oui, chère mère, très heureuse !

Mais un jour cette question resta sans réponse. Sa fille souffrait ! Qu'avait-elle ? Très alarmée, elle fit en un instant vingt suppositions. Lorsqu'elle apprit que le vicomte de St-Hélier avait une passionnette et négligeait un peu sa femme, elle poussa un soupir de soulagement.

— Ton bonheur ne sera pas compromis pour si peu de chose, dit-elle à sa fille. Ton mari te reviendra, plus amoureux que jamais. Y a-t-il une femme plus digne d'être aimée que toi ?

— Cependant, répliqua la jeune délaissée, il ne vit, il ne respire en ce moment que pour Madame de Florency, dont le mari, épris d'astronomie, explore le firmament et ne voit pas, l'imbécile ! ce qui se passe autour de lui.

— Ton mari serait amoureux de Madame de Florency ? Alors, c'est moins qu'une passionnette ! Comment pourrait-il aimer sérieusement un être aussi vulgaire, lui qui a du goût, et sait discerner le beau, puisqu'il t'a choisie ? Il va te revenir, te dis-je.

— *En attendant*, il la suit comme son ombre, et cela m'exaspère au point de me pousser à quelque *extrémité : puisqu'il* a une maîtresse, pourquoi n'aurai-je pas un amant ? C'est lui qui l'aura voulu. Mais, le voici. Je te laisse avec lui. Confesse-le, sermonne-le... s'il daigne t'écouter.

M. de Saint-Hélier [illegible] aussitôt, le [illegible] souriant, heureux de vivre, ne paraissant avoir aucun remords sur la conscience.

— Bonjour, chère mère, dit-il. Vous arrivez à propos. Eva m'inquiète, depuis quelques jours. Elle est nerveuse ; elle a des bouderies et des brusqueries que je ne lui connaissais pas et dont la cause m'est inconnue.

— Vous ne parleriez pas ainsi si vous descendiez un peu en vous-même.

— Que voulez-vous dire ?

— Vous le savez bien. Vous avez une maîtresse après un an de mariage ! et c'est la cause unique de l'état moral fâcheux dans lequel je trouve ma chère fille. Où sont vos promesses d'antan ? Envolées ! Lorsqu'on a une femme comme la vôtre, on est absolument impardonnable d'aller porter ses hommages ailleurs.

— J'aime toujours Eva comme au premier jour...

— Ce qui ne vous empêche pas de papillonner autour de Mme de Florency, de la suivre partout où elle se montre... et probablement ailleurs.

M. de Saint-Hélier déclara en riant qu'il aimait toutes les jolies femmes et qu'il avait follement aimé Mme Maurillet elle-même — sans oser le lui dire — avant de devenir son gendre, mais qu'il adorait par-dessus tout sa femme.

— Si vous adoriez votre femme, répliqua Mme Maurillet, vous seriez moins assidu auprès de cette Mme de Florency, qui est sotte et presque laide, ne vous en déplaise. Prenez garde ! Eva est souverainement jolie et plus d'un galant cavalier s'en est aperçu. Elle pourrait un jour ou l'autre, si vous l'y poussez, vous infliger la peine du talion.

— Je ne crains rien. Si Eva a la beauté de sa mère, elle en a aussi les qualités. Consolez-la, réconfortez-la et rassurez-la. Mon cœur n'est qu'à elle.

Ayant dit cela, M. de Saint-Hélier se hâta de *sortir, pour* aller sans doute à quelque rendez-vous. Il était à peine parti qu'on annonça le baron de Barthel, très assidu auprès d'Eva, qui le trouvait charmant.

— *Voilà l'ennemi, se dit Mme* Maurillet. Dans l'état de surexcitation où est ma fille, *elle pourrait succomber. Si j'essayais d'écarter* d'elle ce danger ? Je suis restée jeune et on me trouve encore désirable. Le péril conjuré, je tirerai ma révérence à ce jeune fat. Mais saurai-je flirter ? Cet art, que quelques-unes ont porté à sa plus haute perfection, m'est à peu près inconnu. Qu'importe ! J'essaierai. Je ne veux pas qu'Eva fasse une sottise et vienne aggraver ce qui, actuellement, est très réparable.

Et, pour se mettre sous les armes, Mme Maurillet se regarda dans une glace et esquissa un gracieux sourire qu'elle avait encore sur les lèvres lorsque M. de Barthel entra.

— Comment, c'est vous ! fit-elle. Comme je suis heureuse de vous rencontrer ! Je me disais il y a un instant *en pensant à vous* : qu'est devenu cet aimable garçon ? Aurait-il entrepris quelque lointain voyage, un de ces voyages d'où l'on ne revient pas toujours ? Mais me voilà rassurée.

En l'écoutant ravi de l'entendre ainsi parler, M. de Barthel constatait en connaisseur, qu'elle était toujours belle et digne encore d'inspirer une passion.

— Vous me portez donc quelque intérêt ? répliqua-t-il.

— Oui, monsieur ; et vous vous en seriez aperçu si vous n'aviez pas déserté mon salon. L'air qu'on respire vous a sans doute paru malsain ?

— Ne le croyez pas ! Je ne connais pas de milieu plus séduisant, et je confesse humblement que j'ai eu tort de m'en éloigner.

— Où vos poésies, d'une inspiration si délicate, ont-elles été plus appréciées et plus applaudies ?

— Nulle part, chère Madame, je dois l'avouer.

Mme Maurillet fut si adorablement coquette, elle manœuvra si bien, que lorsque sa fille rentra, M. de Barthel était à ses genoux et lui baisait passionnément les mains.

Il se releva, confus d'avoir été surpris dans une pareille posture par celle à laquelle il faisait depuis quelque temps une cour assidue.

— Le croiras-tu, ma chère enfant, dit Mme Maurillet en riant. M. de Barthel était en train de me faire une déclaration d'amour ! A moi, ta mère.

— Tu es très belle, maman, et digne d'inspirer une passion véritable. Et tu peux croire à la sincérité de M. de Barthel. Il est de ceux qui ne mentent jamais, ajouta-t-elle d'une voix où perçait à la fois de l'ironie et du dépit. D'ailleurs, tu peux le mettre à l'épreuve, si tu as le moindre doute.

— Comment pourrais-je...

— Offre-lui de l'épouser ! Il deviendra mon beau-père. Comme ce sera drôle !

M. de Barthel, qui avait conscience du sot personnage qu'il jouait, se demandait comment il pourrait s'y prendre pour s'évader. Il invoqua un rendez-vous d'affaires et sortit d'une façon si précipitée que cela ressemblait à une fuite.

Après avoir écarté le danger qui menaçait sa fille, Mme Maurillet fut si habile, si pressante, si persuasive, qu'elle ramena Saint-Hélier repentant aux pieds de sa femme et qu'elle réconcilia les deux époux, ravis de connaître une nouvelle lune de miel.

Plus de flirt ! pensait Saint-Hélier, c'est trop risquer pour trop peu de chose !

Quant à Mme Maurillet, la joie semblait la rajeunir encore, et elle rentra chez elle en se disant qu'elle n'avait pas perdu sa journée...

Jean CLAIRON.

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

La corruption parlementaire en Hongrie

LES AVEUX DU COUPABLE

Budapest, 3 août. — Le scandale parlementaire hongrois se corse de révélations sensationnelles. Le ministre président, le comte Kuehn Hedervary, ne peut plus opposer aux accusations de l'opposition le silence du dédain. Les tentatives de corruption dévoilées mercredi à la Chambre des députés de Budapest par M. Joltan Pap ne sont pas un conte bleu. Le coupable s'est dénoncé. Ce n'est rien moins qu'un des plus hauts fonctionnaires hongrois, proche parent de [illegible] le comte Ladislas Szapary, gouverneur de Fiume, a reconnu avoir tenté de désarmer l'obstruction du parti de l'Indépendance, par des offres d'argent. Il affirme, sans doute, de la manière la plus formelle, qu'il a agi de sa seule initiative, entraîné par des agents d'affaires véreux. Les hommes les plus en vue du parti libéral, notamment le comte Julius Andrassy, se portent garants de la bonne foi du ministre président, qui se défend lui-même avec beaucoup d'énergie.

Le public accueille ces déclarations avec un certain scepticisme. Il leur oppose l'intimité très étroite qui existe notoirement de longue date entre le comte Szapary et le comte Kuehn. Ce dernier avait, d'ailleurs, comme ban de Croatie, la réputation de se préoccuper de la fin plutôt que des moyens.

La réputation acquise par le ban pourrait, il est vrai, dans les circonstances actuelles, devenir le meilleur argument de défense du ministre. La tentative de corruption des députés obstructionnistes a été préparée avec une insigne maladresse. Ainsi, on raconte que l'ex-député Diènes, qui a servi d'intermédiaire et qui est en fuite, aurait laissé, pendant vingt-quatre heures, entre les mains de M. Joltan Pap, un carnet de chèques portant la signature de M. Ritter, bien connu comme intendant du comte Szapary. On raconte également que le gouverneur de Fiume *aurait tenté de détacher les socialistes de* l'opposition.

On commence à dire que le comte Szapary ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales. Aux dernières nouvelles, il serait question de l'envoyer dans un sanatorium !

Il faut attendre les résultats de l'enquête faite par une commission parlementaire. Quoi qu'il arrive, la situation du comte Kuehn paraît sérieusement compromise. Certaines dépositions tendent à établir son intervention directe dans les manœuvres dolosives. L'émotion dans le pays est très vive. Il semble difficile que le ministère reste au pouvoir. Déjà le ministre pour la Croatie, M. Thomasics, vient de se retirer pour marquer sa désapprobation de l'attitude du chef du cabinet. Celui-ci aurait dû, de l'avis de M. Thomasics, en appeler à ses électeurs de l'accusation portée contre lui. Cette première démission est un mauvais son de cloche.

L'Opposition gagne, par contre, tout ce que le gouvernement perd. Le premier effet des révélations du comte Szapary a été de mettre fin au schisme qui divisait le parti de l'Indépendance. M. François Kossuth a profité de l'incident pour sortir de la retraite et se dégager des engagements pris envers le ministère Kuehn. Il reprend la direction du Parti de l'Indépendance avec le programme des intransigeants : l'obstruction à outrance.

Les incidents de la conférence Guesde
A BORDEAUX

Bordeaux, 3 août. — Nous avons relaté hier, d'après l'Agence Havas, les incidents qui se sont produits samedi soir, à la conférence de Jules Guesde, à l'Alhambra.

Voici comment la « France », de Bordeaux, relate ces incidents :

« Jules Guesde dit :

» On a parlé tout à l'heure de l'éclipse momentanée du socialisme. C'est vrai, car, de même qu'avec un morceau de sucre on obtient du chien une obéissance passive, de même avec un portefeuille ou une vice-présidence à la *Chambre, on obtient* de certains socialistes tout ce qu'on veut, même les plus étonnantes défections.»

» Cette attaque aux citoyens Millerand et Jaurès soulève un long et violent tumulte. De toutes parts on s'interpelle et les cris